

Sommaire

Dossier..... p 2

Une maison de retraite neuve à Gamarde
Des travaux de confort pour les seniors à Montfort-en-Chalosse

Jeunesse..... p 4

Service de l'accueil de loisirs : une nouvelle organisation mieux adaptée au rythme des enfants

Développement durable .. p 5

Les achats responsables
L'emploi sur le territoire
La course contre les déchets s'expose

Culture et patrimoine..... p 7

Médiathèques : le réseau qu'il vous faut
Le Musée de la Chalosse :
Les plaisirs de l'été
Visite de chantier
Il était une fois...
Le port de Hinx et son bac

Bien vivre en Chalosse p 8

Trophée Bœuf de Chalosse : 10^e édition
A la rencontre des associations
A vos agendas !
Un site Internet, trois possibilités



Communauté de communes
de Montfort en Chalosse

Chalosse 21, semestriel édité par :
La Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse
Directrice de la publication : Elisabeth Servieres
Photos : DR
Conception graphique : Fabien Goczalek | www.d-clic.fr
Coordination et Rédaction/ SR : Agence d-clic
Impression : Blue Press, Anglet
Tirage : 5 500 exemplaires **Dépôt légal** : Novembre 2010
Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse
55 place Foch - BP 5 | 40380 Montfort-en-Chalosse
Tél. : 05 58 98 45 88 | Fax : 05 58 98 56 19
Courriel : cc.montfort.chalosse@wanadoo.fr
Site Internet : www.cc-montfortenchalosse.fr

Imprimé sur papier recyclé

« Un accueil chaleureux pour privilégier le bien vivre »

La Communauté de communes va construire une nouvelle maison de retraite à Gamarde et poursuivre les travaux de rénovation de l'établissement de Montfort-en-Chalosse.

L'occasion de faire le point avec Elisabeth Servieres, la présidente de la Communauté de communes, sur la politique de la collectivité en faveur des personnes âgées dépendantes.

Quelle est l'évolution de la population sur le territoire ?

Elisabeth Servieres : Comme le département des Landes, notre canton progresse en terme de population. Nous accueillons de plus en plus de familles et de jeunes venus d'ailleurs. Et comme on vit plus longtemps d'une manière générale, nous avons aussi des personnes âgées, dont plusieurs centaines ou des personnes en passe de le devenir sur le canton.

Il y a vingt ans, on entrait en maison de retraite à 65 ans, aujourd'hui la moyenne d'âge y est plutôt de 85 ans. Comment s'explique ce phénomène ?

E.S. : L'aide à domicile a modifié la donne en matière d'accueil des personnes âgées dans les maisons de retraite. Grâce aux aides du Département les personnes restent plus longtemps à leur domicile. Quand on a construit la maison de retraite de Montfort, il y a un peu plus de vingt ans, les résidents avaient 65 ans. Des garages pour les voitures et les mobylettes y étaient même prévus. Aujourd'hui, il y a encore des pensionnaires entrés à l'époque. La structure des maisons de retraite change avec des personnes de plus en plus dépendantes.

Cette évolution a-t-elle des conséquences sur les compétences des personnels et sur la qualité des soins ?

E.S. : L'approche des personnes âgées a beaucoup évolué. On prend en compte la personne de manière différente que par le passé. Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont plus nombreuses et demandent un



accueil spécifique. Il faut s'adapter et former le personnel à l'accueil et aux soins aux personnes dépendantes. Nos autorités de tutelle, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil général, nous ont dotés de personnel soignant, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. La vie en établissement c'est offrir à des personnes âgées une autre vie avec des règles de vie en communauté et des lieux de lien social grâce aux animations proposées par les équipes.

Quelle est la politique globale en matière de maisons de retraite sur la Communauté de communes ?

E.S. : Même si des points d'interrogation demeurent, nous faisons en sorte d'accueillir les personnes âgées dans des structures fonctionnelles et chaleureuses. La Communauté de communes a fait le choix de deux maisons de retraite publiques en concordance avec le Conseil général. Notre souci reste de proposer des prix de journée les plus raisonnables possibles. Et ce n'est pas forcément le cas quand on fait le choix d'établissements privés. On ne laisse aucune personne âgée au bord de la route. Si quelqu'un ne peut pas payer, la règle est de faire appel à ses descendants. Dans les Landes, nous avons décidé de ne pas solliciter les petits-enfants. C'est l'aide sociale du Conseil général qui prend alors le relais. Celui-ci intervient financièrement dans le

fonctionnement, avec la prise en charge de la dépendance, et dans les investissements.

La Communauté s'apprête à construire une maison de retraite à Gamarde et à rénover celle de Montfort-en-Chalosse. Pourquoi deux structures ?

E.S. : Ces deux établissements permettront de répondre aux demandes sur l'ensemble du territoire, chacun conservant ainsi une taille humaine. Ils disposeront d'un espace sécurisé dans les unités Alzheimer pour que ces personnes qui ont souvent perdu leurs repères ne risquent pas de se blesser. Au sein de ces établissements de nombreuses activités permettront au quotidien de préserver l'ouverture vers l'extérieur en privilégiant le bien vivre.

Pourquoi favoriser le développement des accueils temporaires en maison de retraite ?

E.S. : Effectivement, dans chaque structure, nous prévoyons un accueil temporaire et un accueil de jour. Grâce à cette solution, la personne âgée est prise en charge dans la journée quand sa famille travaille. Ces séjours permettent aussi d'appréhender le passage dans l'établissement à temps complet. C'est enfin une possibilité pour la famille de trouver un meilleur équilibre.

► Elisabeth Servieres

Présidente de la Communauté de communes

Maisons de retraite Au service du temps qui passe

On vit aujourd'hui de plus en plus longtemps et c'est une bonne nouvelle. Les maisons de retraite doivent s'adapter et les équipes se former pour assurer un accueil optimal de nos aînés. La Communauté de communes investit dans une nouvelle maison de retraite à Gamarde-les-Bains et dans la rénovation de celle de Montfort-en-Chalosse.



A Gamarde-les-Bains, des espaces verts riches en essences locales. © DR

Une maison de retraite neuve à Gamarde-les-Bains

La maison de retraite Abbé Bordes va être reconstruite sur un terrain situé à l'entrée du bourg. Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) disposera d'une unité Alzheimer.

Rencontre avec Dany Dinclaux,
vice-présidente aux affaires
sociales.

**Pourquoi construire une maison de
retraite à Gamarde-les-Bains?**

Dany Dinclaux : La Communauté de communes a acquis en 2002 la maison de retraite qui était gérée par une association depuis 1969 et qui rencontrait des difficultés financières. Depuis notre priorité porte sur l'accompagnement des personnes âgées dans le domaine des soins et l'établissement est classé en EHPAD depuis 2006. Les locaux actuels sont répartis sur plusieurs niveaux avec des escaliers qui ne sont pas praticables par tous. Les études de faisabilité menées depuis quatre ans ont montré qu'il n'était pas possible de restructurer l'actuel bâtiment. Nous avons donc opté pour un bâtiment neuf qui sera situé à 500 mètres du bourg.



Dany Dinclaux, vice-présidente aux affaires sociales © DR

**« Une bien meilleure qualité
de vie »**

**Etait-il important de rester à
Gamarde ?**

D.D. : Les résidents y ont leurs habitudes. Ils connaissent déjà les commerçants et participent aux fêtes locales. Nous ne voulons pas

les dépayser. Avec la proximité du centre bourg, ils pourront continuer à se rendre aux arènes ou à la salle des fêtes.

**Vous avez retenu le projet du
cabinet d'architectes Bellocq de
Dax. Quels étaient ses atouts ?**

D.D. : Ce projet choisi à l'unanimité par le jury est le plus fonctionnel et c'est aussi celui qui répond le mieux au programme technique détaillé. Il prend en compte les données en termes d'environnement, de qualité de confort en hiver comme en été. Très lumineux, il fait la part belle aux baies vitrées et présente en outre l'avantage d'intégrer le bois, un toit végétalisé et des panneaux solaires. Ses chambres éclairées de 23m², ses lieux de vie, son salon de coiffure et de manucure, ses salles d'animation, son salon sur patio et sa salle à manger vont apporter une bien meilleure qualité de vie aux résidents et au personnel.

“ **56
architectes
pour
un projet** ”

La Communauté de communes a lancé un concours auquel ont répondu 56 architectes. Quatre ont été retenus et leurs esquisses ont été présentées de manière anonyme à un jury composé d'élus de la Communauté, d'architectes, de représentants du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) et du Conseil général des Landes.

Tout sur la future maison de retraite de Gamarde-les-Bains

Combien de résidents ?

Actuellement 38 personnes vivent de façon permanente dans la maison de retraite. Le futur établissement accueillera 57 résidents. Il sera composé de deux unités. L'accueil traditionnel disposera de 42 chambres individuelles : 39 en hébergement permanent, 2 en hébergement temporaire et 1 chambre dédiée à l'accueil de jour. L'unité Alzheimer comprendra 15 chambres individuelles : 12 en hébergement permanent, 2 en hébergement temporaire et 1 pour l'accueil de jour. Le tout sera agrémenté par des jardins.

C'est pour quand ?

L'architecte va maintenant peaufiner son projet avec le personnel qui sera impliqué dans l'aménagement intérieur et la répartition des locaux. Les travaux devraient démarrer fin 2011 ou début 2012 pour une ouverture au printemps 2013.

Les chiffres clés

La nouvelle maison de retraite s'étendra sur 3 018 m² de SHON sur un terrain de près d'un hectare, suffisamment grand pour permettre un



Un projet architectural fonctionnel pour le confort des résidents et du personnel. © DR

agrandissement ultérieur de l'établissement. Le budget des travaux est estimé à 4,8 millions €. Les dossiers de demandes de subventions sont en cours auprès du Département des Landes, de

la Région Aquitaine au titre de l'accueil de jour, de l'Etat, de l'Europe via le Feder, de la Mutualité sociale agricole, des caisses complémentaires.

RÉALISATIONS

ZONE D'ACTIVITÉ

SÉCURITÉ

TOURISME

DÉVELOPPEMENT

Des travaux de confort à Montfort

La maison de retraite de Montfort-en-Chalosse est en cours de rénovation pour améliorer le bien-être de tous.

Dans la maison de retraite de Montfort-en-Chalosse construite il y a 22 ans, 41 des 68 résidents se déplacent en fauteuil. Les structures doivent évoluer pour améliorer les conditions d'accueil et de travail des équipes. Les travaux de confort ont fait l'objet d'études de faisabilité et s'inscrivent dans la démarche de développement durable fixée par la Communauté de communes. Confiés en maîtrise d'œuvre à Paul Castaing, architecte montois, ils devraient commencer d'ici la fin de l'année 2010.

Il s'agira de réhabiliter les salles de bains et les douches collectives, l'accessibilité de l'établissement, le salon de coiffure et de manucure, la buanderie, les vestiaires du personnel. Une mise aux normes des exutoires de fumée et des issues de secours est également prévue. Un ascenseur complémentaire sera installé. Le budget global qui s'élève à 700 000 €, bénéficie d'une prise en charge de 25%

par le Conseil général des Landes.

Dès 2011, un état des lieux sera réalisé sur les techniques de chauffage, le revêtement des sols, les mains courantes, la décoration et la signalétique des zones d'hébergement.

Le jardin s'anime

Ces travaux succèdent à un programme de rénovation qui a permis de remettre en état la salle à manger, le salon et la réalisation d'un abri extérieur qui assure un accès direct abrité en sortant des véhicules, notamment des ambulances. La réalisation de ce programme a été confiée en partie à l'équipe d'entretien des établissements de Montfort et Gamarde, associée à différents artisans locaux.

Le petit parc à l'entrée de l'établissement et celui situé à l'arrière du bâtiment sont désormais sécurisés pour éviter que les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ne risquent de s'égarer. Le jardin est agrémenté d'une piste



Un budget de 700 000 € est consacré aux travaux de la maison de retraite de Montfort. © DR

de pétanque et de quilles. Un espace potager, un jardin des senteurs et un petit parc animalier y seront bientôt aménagés. Situés entre la maison de retraite et le pôle petite enfance en

cours de construction, ils faciliteront les rencontres entre les générations.



Christian Guénichot, directeur des maisons de retraite : « Nous devons accompagner chaque personne dans un cadre chaleureux et confortable ». © DR

Des formations pour accompagner

Sur les trois dernières années, tout le personnel de Gamarde et de Montfort a bénéficié d'une formation spécifique sur l'approche des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et de leur famille. « Nous devons accompagner chaque personne sur son chemin de vie au mieux de nos capacités, dans

un cadre confortable, chaleureux et aimant. Tout le monde est acteur du soin et de l'accompagnement, chacun doit être en capacité de comprendre et d'accueillir », souligne Christian Guénichot, directeur des deux maisons de retraite.

Des animations pour dynamiser les deux structures

A Gamarde, pendant les fêtes, l'ensemble du personnel s'habille en rouge et blanc et l'on mange sous un chapiteau installé à cet effet dans une ambiance familiale. Les équipes des deux structures développent les animations, maillons indispensables dans la chaîne du soin et du bien-être des résidents. Modelage, peinture, écriture permettent aux mains de conserver leur mobilité fonctionnelle. Et comme à tout âge, les plaisirs de la table restent une valeur sûre, les cuisiniers proposent chaque mois un

repas à thème, un goûter viennois. Le jour où la garbure figure au menu, les pensionnaires qui le souhaitent peuvent éplucher les légumes. Au cours d'une sortie au Musée de la Chalosse, certains sont redevenus acteurs de leur repas en fabriquant le pain. Le théâtre, la danse ou la musique classique entrent aussi dans les deux établissements. Les jeunes de l'école de musique répètent dans la maison de Montfort et les collégiens viennent à la rencontre des personnes âgées à l'occasion d'initiation au gascon.



Les animations avec les résidents, temps forts du quotidien. © DR

→ La Roll's des lits

A Gamarde comme à Montfort-en-Chalosse, les chambres ont été équipées de lits médicalisés haut de gamme associés à des tables de

chevet adaptables. Verticalisateurs, lève-malades, fauteuils de douche permettent d'améliorer la qualité des soins. S'ils facilitent le travail des

équipes soignantes, des formations spécifiques ont été programmées pour assurer l'utilisation adéquate de ce type de matériel.



Ambiance cocooning pour les plus petits. © DR



Des animations adaptées à chaque âge. © DR

Nouvelle organisation : c'est bon pour les enfants

Le service d'accueil de loisirs sans hébergement de la Communauté de communes propose depuis la rentrée un nouveau fonctionnement : un accueil par tranche d'âge pour une meilleure adaptation au rythme des enfants. Petits et grands y ont gagné en sérénité. Visite guidée.

Depuis le mois de septembre, les élus de la Communauté de communes ont choisi de mettre en place des accueils de loisirs par tranche d'âge pour les mercredis. Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis à Hinx, les 6-8 ans à Cassen et les 9-11 ans à Montfort-en-Chalosse. « Depuis quelques années, les effectifs augmentent dans chaque structure. Nous remarquons, de plus en plus, une crainte de la part des plus petits d'être mélangés avec les plus grands. Et les enfants de 9 ans et plus n'étaient pas forcément heureux de se retrouver avec les plus jeunes. Cette nouvelle organisation permet d'assurer un accueil et des animations mieux adaptés », explique Karine Guilhemotonia, directrice de l'accueil de loisirs à la Communauté de communes. Ce sont ainsi 10 animateurs diplômés du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

(BAFA) et expérimentés qui accueillent en moyenne environ 80 enfants par mercredi et 50 enfants par jour pour les petites vacances.

Du cocooning à la radio

Pour les plus petits, sur le site de Hinx, l'ambiance est au cocooning. Les animateurs peuvent proposer un accueil beaucoup plus sécurisant. A Cassen, pour les 6-8 ans, l'équipe d'animation propose des jeux collectifs et des activités manuelles basées sur l'imaginaire, la compétition et des activités en groupe. Quant aux plus grands, ils aiment se retrouver sur le site de Montfort-en-Chalosse. Ils peuvent désormais apprendre à monter des projets et s'investir dans la création d'un journal et d'une radio.

L'accueil de loisirs pratique

Pour tout nouveau dossier, prendre rendez-vous avec Karine Guilhemotonia, directrice des accueils de loisirs. Le dossier d'inscription est constitué en début d'année scolaire et valable de septembre à juin.

Pour en savoir plus : 05 58 98 59 80.

L'avis des animateurs

« Cette organisation nous permet de proposer des animations, des jeux et des sorties spécifiques pour chaque tranche d'âge, de faire participer pleinement tous les enfants à toutes les activités. C'est beaucoup plus satisfaisant pour tout le monde ».

Samuel, animateur.

« Avant, dans chaque accueil de loisirs, chacun s'occupait d'une tranche d'âge. Nous avions peu d'occasions de travailler en équipe. Maintenant, nous pouvons rechercher, construire et mettre en place ensemble nos projets ».

Marie-Jo, animatrice depuis 10 ans.

« Je sens le groupe plus tourné vers l'innovation. Tout le monde y gagne, et tout particulièrement les enfants. D'ailleurs, depuis la rentrée, de nombreuses nouvelles familles sont venues inscrire leurs enfants, notamment sur la tranche des plus petits ».

Karine, responsable.

Un accueil toute l'année

Cassen, Hinx et Montfort-en-Chalosse accueillent les enfants tous les mercredis.

Pendant les vacances de février, de printemps et d'automne, les moyens et grands vont à Cassen, les petits à Sort-en-Chalosse. L'été, le centre de loisirs associatif prend le relais.

Des vacances d'été bien remplies

Durant le 1^{er} mois des vacances d'été, l'association Haute Chalosse assure l'accueil de loisirs, pour les 3-6 ans à Poyanne, pour les plus de 7 ans à Mugron. Du 6 juillet au 5 août dernier, les 22 animateurs (11 à Mugron et 11 à Poyanne) et 4 directeurs ont conduit les jeunes sur les chemins des Landes pour une multitude d'animations, sur le thème « Les pirates et le monde marin » à Poyanne, alors qu'à Mugron on explorait « Le voyage à travers le temps ». Camps équitation ou vélo, veillées, sorties ou ateliers théâtre, hip hop parmi bien d'autres activités séduisent de plus en plus les jeunes. Aussi, il n'est guère étonnant que l'effectif ait augmenté de 16% en 2010 par rapport à 2009.



Des enfants et des animateurs épanouis. © DR

Investir pour un meilleur service de proximité

Pour faciliter la mise en œuvre de cette nouvelle organisation et la vie des parents, les élus de la Communauté ont choisi de l'accompagner par la mise en place d'un transport collectif. Les familles ont la possibilité de déposer et de récupérer leurs enfants sur l'accueil de loisirs le plus proche de leur domicile. C'est ensuite le bus qui conduit les enfants sur leur accueil de loisirs le matin et qui les ramène le soir à des horaires bien précis.



Jeux collectifs à Cassen. © DR

Des achats responsables

La Communauté de communes poursuit son action en faveur du développement durable au sein de ses services. Etape en cours : les achats responsables.

Accompagnée par l'Adème et le Conseil régional d'Aquitaine dans le cadre d'un appel à projet, la Communauté de communes a engagé depuis plusieurs mois une réflexion sur la mise en place d'une politique d'achats responsables. A cette occasion, un séminaire participatif, animé par

Benoît Agassant du bureau d'étude BMJ Ratings, a permis aux agents des services de la Communauté de communes, des communes du canton et aux élus d'échanger autour des pratiques d'achats. Les objectifs : réduire les impacts environnementaux en achetant mieux, former les agents à l'utilisation

des produits d'entretien, mutualiser les achats de papier ou de fournitures de bureau et réaliser des économies, élaborer des fiches produits. De nouveaux rendez-vous de travail sont programmés pour passer de la réflexion à l'action.



Un séminaire participatif sur les pratiques d'achats. © DR



Acheter mieux pour réduire les impacts environnementaux. © DR

La collectivité accompagne l'emploi sur le territoire

L'espace emploi est un service de proximité mis en place par la Communauté de communes. C'est un lieu d'accueil permanent pour tous les demandeurs d'emploi, les entreprises et les particuliers. Il accompagne également les demandes de formation exprimées par les entreprises locales en mobilisant les ressources locales (Pôle emploi, Cap emploi, mission locale...) et régionales. Ainsi, cet été plusieurs demandeurs d'emploi ont pu bénéficier, dans le cadre du Plan régional de formation financé par le Conseil régional d'Aquitaine, d'une formation d'opérateur agro-alimentaire palmipèdes gras au sein de l'entreprise Excel à Gibret. Cette formation pilotée par l'ASFO avec le soutien technique de l'entreprise a permis à six stagiaires d'intégrer un poste de travail au sein d'Excel.

Une prochaine session de formation est à l'étude pour le premier trimestre 2011.

► **Pour tout contact**
Espace emploi

Pôle de services de la Communauté de communes
55 place Foch
40380 Montfort-en-Chalosse
Tél. 05 58 98 66 91

Accueil du public
Lundi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 16h30



Les stagiaires en formation d'opérateur agro-alimentaire. © DR

24 HEURES CHRONO, en course contre les déchets



Une exposition pour le public scolaire et familial. © DR

Une exposition sur la réduction des déchets est présente jusqu'au 15 décembre, à la salle des fêtes de Gibret. Ouverte aux scolaires de la primaire au collège, aux centres de loisirs et au public, cette exposition constitue une des actions du volet

éducation à l'environnement du Plan départemental de prévention des déchets piloté par le Conseil général des Landes.



Une scénographie originale et ludique. © DR

Médiathèques : le réseau qu'il vous faut

Les médiathèques de Cassen, Goos, Hinx et Poyanne sont regroupées dans un réseau créé par la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse. Pour plus de choix, plus d'animations et plus de plaisirs culturels, près de chez vous.



Des livres pour tous. © DR

1 abonnement, 4 médiathèques

Les quatre médiathèques proposent un large éventail de références en mettant en commun les livres, les documents, les DVD et les cédéroms. Avec un même abonnement, on peut réserver dans sa médiathèque un ouvrage disponible sur l'une des trois autres médiathèques, emprunter à Goos et restituer à Poyanne par exemple. La mutualisation des moyens permet d'organiser des actions culturelles expositions, spectacles, conférences, rencontres avec des auteurs... sur tout le territoire.

Au menu

- **Côté livres** : romans, documentaires, usuels et dictionnaires, magazines, albums, romans pour enfants et adolescents, documentaires pour enfants et adolescents, bandes dessinées pour enfants et adultes.
- **Côté multimédia** : DVD, cédéroms, postes informatiques en accès libre.
- **Les animations** : des expositions, des rencontres, des spectacles vivants organisés en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Landes.

Les bénévoles au cœur du dispositif

Ce sont d'abord des amoureux du livre, de la musique ou de l'informatique. Ils sont ainsi une quarantaine de bénévoles sur le territoire à s'investir dans le fonctionnement des médiathèques dans une ambiance chaleureuse. Au quotidien, ils assurent les permanences et, comme ils connaissent bien leurs adhérents, ils passent les commandes de livres, de DVD et de cédéroms qui sauront les séduire. Omniprésents, ils sont incontournables dans les moments phare de la vie des médiathèques.

Et la lecture devient un jeu

Quand l'une des classes des écoles du Canton ou un groupe d'enfants du centre de loisirs arrive, c'est la fête à la médiathèque. On fouille, on cherche sur les étagères, on lit sur place. Sophie est là pour donner envie d'ouvrir le livre autrement. On imagine l'histoire à partir d'une couverture, on crée un conte en s'inspirant des images, bref tout dans le livre devient merveilleux.

Comment ça marche ?

La Communauté de communes et les communes de Cassen, Goos, Hinx et Poyanne financent ensemble le poste de l'animatrice du réseau. La Communauté de communes contribue au financement des animations proposées, notamment



Des rencontres autour de spectacles vivants. © DR

“ les chiffres CLÉS ”

16 000 documents

750 abonnés

11 000 prêts par an



Sophie Madad (à gauche) est l'animatrice de la Communauté de communes qui coordonne les équipes locales de bénévoles, accueille les groupes scolaires et assure le fonctionnement du réseau. Pendant son congé maternité, elle sera remplacée par Julie Tauzia jusqu'en août 2011. © DR

dans le cadre des actions de la Médiathèque départementale des Landes. Les quatre communes mettent les locaux des médiathèques à disposition, en assurent le fonctionnement, l'entretien et le budget pour l'acquisition de livres, cédéroms et DVD.

Guide

► LE RÉSEAU PRATIQUE

Informations au 05 58 98 45 88
www.cc-montfortenchalosse.fr

L'adhésion au réseau est ouverte à tous.
Adhésion annuelle
Moins de 18 ans : gratuite
Adultes résidant sur le canton : 5€
Adultes hors canton : 10€

L'accès à Internet est gratuit pour les moins de 18 ans et pour la recherche d'emploi. Une participation de 1€ de l'heure est demandée aux autres.

Cassen

2 promenade de la Marnière
Tél. : 05 58 98 99 73
Mediatheque-cassen@wanadoo.fr

Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 15h30 - 18h
Jeudi : 17h - 18h
Samedi : 10h - 12h

L'association Cassen Web propose des ateliers d'informatique le mercredi et le jeudi de 20h30 à 22h30.

Goos

131 rue du Bourg
Tél. : 05 58 98 64 28
Mediathequegoos@wanadoo.fr

Mercredi : 10h - 12h et 15h - 17h
1^{er} jeudi du mois : 17h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Ateliers d'informatique lundi et le mardi en alternance de 20h30 à 22h30

Hinx

100 route de Dax
Tél. : 05 58 98 51 09
Mediatheque.hinx@wanadoo.fr

Mercredi : 14h - 18h30
Jeudi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Poyanne

145 rue Adour et Chalosse
Tél. : 05 58 98 94 54
Mediathequepoyanne@wanadoo.fr

Lundi : 18h - 19h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 17h - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Le Musée de la Chalosse

Le Musée de la Chalosse ponctue l'année de rencontres autour des traditions locales. Retour sur les plaisirs de l'été.

Une soirée d'été sous les étoiles
La première Soirée d'été en Chalosse s'est déroulée le 26 août dernier dans la cour d'honneur du musée. Cette manifestation autour de la langue gasconne et des langues d'ici ou d'ailleurs, a rassemblé une centaine de personnes. Par cette chaude soirée d'été, elles ont profité du théâtre de verdure pour écouter le tour de chant de Mayo, chanteuse et poétesse gasconne, avant d'admirer la verve de Cyrano de Bergerac, invité d'honneur du Domaine de Carcher... Pendant l'entracte, la buvette tenue par les Amis du musée a permis aux visiteurs de pique-niquer sur place.



Le public a répondu présent pour cette première édition de la Soirée d'été. © DR

Hommage à Marcel Saint-Martin pour les Journées européennes du Patrimoine

À l'invitation de la commune de Montfort-en-Chalosse, le Musée de la Chalosse a participé au parcours-promenade proposé le 18 septembre sur les traces de Marcel Saint-Martin, peintre et poète bien connu à Montfort. La chorale Cante Chalosse a ainsi interprété dans la cour d'honneur du musée des chansons et poèmes qu'il avait mis en musique.



La chorale Cante Chalosse sur le théâtre de verdure. © DR

Musée : visite de chantier



Un échafaudage dans la cour du Domaine de Carcher. © DR

Les travaux vont bon train au Musée de la Chalosse. A la fin du mois de juin, la première partie de la maison de maître a pu être ouverte à la visite, tandis que les collections quittaient les cuisines, salle à manger, souillarde et bûcher, afin d'entamer la seconde phase de rénovation du bâtiment. Avec les beaux jours ont pu commencer les travaux sur les façades extérieures, les corniches et les toitures, ce qui a nécessité la mise en place d'un

imposant échafaudage au mois de juin. Les travaux extérieurs de mise en place de rampes de cheminement ont également été réalisés. En cette fin d'année débutent les derniers travaux, concernant la sécurité des locaux (serrurerie, détection anti-intrusion et incendie) et l'espace accueil/boutique. L'éclairage de l'espace d'exposition temporaire sera mis en place début décembre.



© DR

Un des temps forts de l'après-midi : l'intronisation dans la confrérie des vignerons des coteaux de Chalosse. © DR

La Fête des vendanges est une manifestation de la Communauté de communes du canton de Montfort-en-Chalosse, organisée avec le concours du Conseil général des Landes, de la commune de Montfort-en-Chalosse, de l'office du tourisme du Pays de Montfort-en-Chalosse, des vignerons landais Tursan-Chalosse, de l'association des Amis du musée de la Chalosse, de l'association des parents d'élèves de Montfort-en-Chalosse, de l'association Ludo-récré et de la chorale Cante Chalosse.

La Fête des vendanges

Comme chaque année depuis bientôt vingt ans, le Musée de la Chalosse a célébré la Fête des vendanges. Le pressoir monumental installé dans le chai du domaine a été remis en fonctionnement, pour le plus grand plaisir des visiteurs et voisins, venus nombreux. Démonstration de jeu de quilles, concours de lancer du béret, visites guidées, ateliers jeux et maquillage pour les enfants ont permis à tous de passer une belle après-midi au musée.

Il était une fois... Le port de Hinx et son bac

Le port de Hinx, situé sur la route départementale 58 qui relie la commune de Hinx à celle de Goos, fut autrefois un lieu de grande activité. Le transport des vins de Chalosse et des bois de construction fut assuré, dès le XII^e siècle par la navigation sur l'Adour. Et le port de Hinx était un lieu important d'embarquement : 8 000 barriques de vin y transitaient chaque année vers Bayonne. Une délibération du conseil municipal de 1850 fait état d'une moyenne annuelle de 25 000 hectolitres de vin, 2 000 m³ de bois de construction, de grains et de bitume de Bastennes, transportés par des bateaux à fond plat : les gabarres ou chalibardons.

Le courant les conduisait à Bayonne. Au retour, des bœufs, utilisant le chemin de halage, les tractaient vers Hinx. Passaient aussi au port de Hinx de petits convois funèbres dans des barques transportant les dépouilles de bourgeois de Dax qui avaient souhaité être enterrés dans l'abbaye de Divielle, à Goos. Une auberge située



au milieu des quatre ou cinq maisons groupées au port, accueillait les bateliers immobilisés par les crues. Des rixes et des vols étaient alors parfois signalés en conseil municipal.

Le bac était la propriété du seigneur de Hinx, le baron Pierre de La Lande. Lors de la Révolution, ses biens furent vendus par adjudication et le conseil municipal demanda l'obtention du bac au profit de la commune

en avril 1793.

La navigation fluviale diminua fortement avec la construction des ponts de Pontonx et de Saint-Vincent-de-Paul vers 1885 et la création de la ligne de chemin de fer en 1899. Il ne restait plus qu'à desservir 50 ou 60 hectares de prairies exploitées par près de 40 agriculteurs, sur la rive droite et l'activité s'éteignit peu à peu.

Le passeur professionnel, rétribué par les exploitants, dirigeait le bac. A sa mort, les cantonniers prirent le relais utilisant alors un bac muni d'un moteur. Le bac a connu sa dernière heure de gloire lors des inondations de février 1952. Son passeur et trois de ses amis sauvèrent des habitants et des bêtes de fermes isolées de Téthieu. Ce haut fait leur valut une citation du ministre de l'Intérieur, le 9 juillet 1952. La traversée du bac s'arrêta dans les années 1990. Aujourd'hui, le dernier bac rouille sur la berge, caché dans la végétation sauvage.

Trophée Boeuf de Chalosse: 10^e édition

L'élevage landais traditionnel de qualité a sa vitrine : le 24 juillet dernier, le Trophée Bœuf de Chalosse a contribué une fois encore à promouvoir auprès du grand public les talents des éleveurs et des bouchers locaux. Pour la dixième édition de l'événement, les visiteurs étaient nombreux, sur la place et sous la halle de Montfort-en-Chalosse, pour assister à la remise des prix du concours. Bœufs, bœufs gras, génisses et génisses grasses, ont tour à tour été récompensés.

En plus de ce concours, de nombreuses animations sont chaque année proposées. Les gourmets font une halte à l'espace dégustation. Un peu plus loin, à la ferme des enfants, petits et grands découvrent des espèces peu ordinaires. Enfin, le concours des veaux déguisés permet à des associations locales, couplées à des bouchers labélisés bœuf de



Une journée pour faire découvrir au grand public le savoir-faire des professionnels de la filière. © DR



Des lauréats sagement alignés. © DR

Chalosse, de donner libre cours à leur imagination en déguisant des veaux et en décorant leur box. A l'issue d'une matinée bien remplie, un grand repas gastronomique animé par des bandas et des

groupes folkloriques est organisé dans la Maison arts et loisirs de Montfort-en-Chalosse avec au menu de l'entrecôte de bœuf de Chalosse, bien sûr.

A la rencontre des associations

A l'initiative de l'association Montfort animation et de l'office de tourisme, le premier forum des associations du canton de Montfort s'est tenu le 4 septembre dernier. Quelques 35 associations se sont retrouvées à la Maison des arts et loisirs à Montfort. Les bénévoles des associations sportives, environnementales, culturelles et de loisirs ont présenté au public l'éventail de leurs activités. L'après-midi a été ponctuée par de nombreuses animations et démonstrations. Didier Gaugeacq, président de l'office de tourisme, souhaite réitérer l'initiative l'an prochain. Le rendez-vous est donc pris afin de permettre à tous les acteurs de la vie associative de se retrouver lors d'un prochain forum.



Didier Gaugeacq, président de l'office de tourisme : "Une expérience à renouveler". © DR



Le Club cyclo à la rencontre du public. © DR

“ A vos AGENDAS ”

Du 1^{er} au 17 décembre, à Montfort-en-Chalosse
Présentation des œuvres des artistes des Z'Heureux Cruateurs au Chapeau rouge.

Du 18 décembre au 31 décembre, à Montfort-en-Chalosse

Boutique de Noël au Chapeau rouge, organisée par les Z'Heureux Cruateurs.

Le 18 décembre, à Montfort-en-Chalosse
Concert de la Sainte-Cécile par l'Harmonie montfortoise, Maison arts et loisirs.

Le 5 février 2011, à Hinx

Spectacle de chanson humoristique, « Les Frères Brothers », proposé par l'association Sp'Hinx.

Le 26 mars 2011, à Hinx

Théâtre musical, « Brel ou l'impossible rêve », proposé par l'association Sp'Hinx.

Retrouvez les informations touristiques et le programme complet des animations à l'office de tourisme, 55 place Foch à Montfort-en-Chalosse ou sur son site Internet : www.tourisme-montfortenchalosse.fr Tél. : 05 58 98 58 50

UN PORTAIL INTERNET, trois possibilités

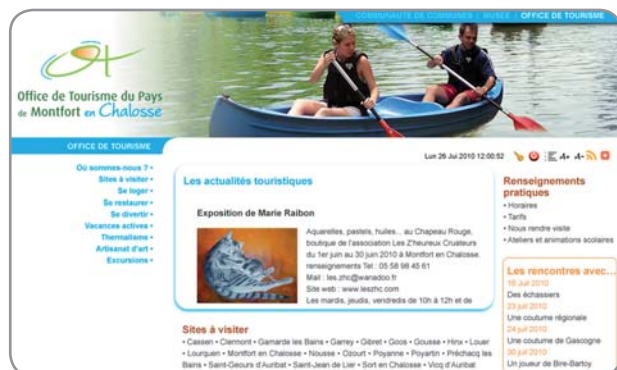
« L'information institutionnelle de la Communauté de communes, l'actualité touristique de l'office de tourisme et culturelle

du Musée de la Chalosse sont accessibles en quelques clics à partir d'un même portail Internet. L'occasion, dans les prochains mois, de donner

un coup de jeune à la maquette de ces trois sites à découvrir ou à redécouvrir à partir de l'une des adresses suivantes. »



www.cc-montfortenchalosse.fr



www.tourisme-montfortenchalosse.fr



www.museedelachalosse.fr